



# Que se passe-t-il si un élève est un cas confirmé de COVID-19 ?

publié le 04/12/2021

Informations du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Descriptif :

Plaquette de présentation des démarches engagées en cas de COVID-19 confirmé chez un élève du collège.

